

LE TRES HAUT DEBIT POUR TOUS, C'EST POUR DEMAIN !

Dès 2011, et bien que ne disposant pas de la compétence en la matière, la communauté de communes s'était inscrite dans le programme « *Boucles Locales Haut Débit* » mis en place par la Région PACA pour résorber une zone blanche du territoire, située en bordure de la RD 11 entre Orange et Uchaux, permettant à une centaine de foyers situés sur les communes de Piolenc, Uchaux et Sérignan-du-Comtat d'être raccordés au haut débit.

Le coût de cette opération s'était élevé à l'époque à 147 000 € TTC et la communauté de communes avait obtenu des financements de l'Union européenne au titre du FEDER, de l'État au titre du FNADT, de la Région et du Département pour près de 80 % de la dépense HT.

L'année suivante, le Département a confié à un délégataire, la société Vaucluse Numérique, son programme de déploiement du très haut débit, principalement à destination des entreprises.

La communauté de communes s'était alors immédiatement positionné et avait obtenu en 2014 le raccordement des principales zones d'activité du territoire (*Jonquier et Morelles* à Camaret-sur-Aigues, *Crépon* à Piolenc et *Garrigue du Rameyron* à Sérignan-du-Comtat).

Le 2^{ème} plan quinquennal qui démarre cette année va permettre le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire et à destination de tous les foyers.

Une réunion s'est tenue au siège de la communauté de communes le 8 février dernier, en présence des représentants du Département et des élus de la communauté de communes.

Ce plan de déploiement, dont le coût a été estimé à 10 millions d'euros, va concerner 8250 foyers recensés dans les 8 communes, soit la quasi-totalité d'entre eux, à l'exception de ceux dont l'habitation est éloignée de plus de 150 mètres d'une voie publique (environ 340 foyers recensés) qui seront traités au cas par cas. Il va également concerner 635 entreprises et 39 établissements publics.

Soit un total de 8576 futurs raccordés.

Le raccordement va s'opérer par le réseau FTTH (*Fiber to the home* en anglais, ce qui signifie **fibre optique jusqu'au domicile**), réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.

La communauté de communes, soucieuse du développement économique de son territoire, a immédiatement répondu favorablement à la proposition du Département.

Sa participation financière est estimée entre 2 millions et 2,5 millions d'euros et sera étalée sur 3 exercices budgétaires.

D'autres financeurs vont être sollicités, parmi lesquels l'Union européenne, au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER), l'État au titre du Fonds national pour la société numérique (FSN) et le Conseil régional.

La convention de partenariat avec le Département sera soumise au vote du conseil communautaire, lors de sa prochaine séance prévue le 1^{er} mars.

En termes de calendrier, après les visites de terrain prévues cette année, les travaux devraient démarrer au 1^{er} semestre 2019 et s'achever à la fin 2021.

Déclaration de Max IVAN :

« Depuis plusieurs années, nous avons identifié plusieurs zones blanches sur notre territoire, en particulier dans les communes les plus rurales (Uchaux, Lagarde-Paréol, Travaillan), mais aussi certaines zones d'activité, comme celle de Florette à Sainte-Cécile-les-Vignes.

Il est de notre devoir de résorber en priorité ces zones blanches, afin que le très haut débit devienne très vite une réalité pour tous nos habitants, que ce soit les particuliers mais aussi les entreprises, les professions libérales, les vigneron et les professionnels du tourisme, qui sont aujourd'hui lourdement pénalisés par ce défaut d'infrastructures.

Nous voulons également que toutes les entreprises qui souhaitent s'installer dans nos zones d'activité aient accès au très haut débit, ce qui est un indéniable facteur d'attractivité.

Certaines de nos zones bénéficient déjà de la fibre optique : c'est le cas pour la zone d'activité Jonquier & Morelles à Camaret, la zone d'activité du Crépon à Piolenc et la zone d'activité de la Garrigue du Rameyron à Sérignan. Nous invitons les entreprises qui souhaitent s'abonner à nous contacter.

Nous allons donc faire un effort budgétaire sans précédent dans les trois années à venir, mais un effort budgétaire dont personne ne niera l'impérieuse nécessité au profit de tous ceux qui vivent ou contribuent au développement de notre territoire.

Cela se fera sans doute au détriment d'autres investissements, sauf si nous décidons de contracter un emprunt pour financer cette opération.

Je suivrai ce dossier avec deux de mes vice-présidents, Philippe de BEAUREGARD, au titre du développement économique et touristique, et Gérard SANJULLIAN pour le suivi des travaux.

La fibre optique est aujourd'hui la technologie internet la plus rapide, avec une vitesse de connexion de 1 giga-octets/ seconde au minimum, alors que l'ADSL plafonne souvent à 20 méga-octets, soit 50 fois moins.

Cela va permettre à tous les foyers qui seront raccordés d'avoir une offre plus large car la plupart des opérateurs et des fournisseurs d'accès vont se positionner, qu'il s'agisse de l'Internet, de la téléphonie ou des bouquets TV.

D'ici trois ans, la communauté de communes va vraiment entrer dans le XXI^{ème} siècle !»